

Réf: Dossier N° 038368

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « EKRA MOTORS » en abrégé « EKM »

Siège social Abidjan, Abobo, Houphouët Boigny, Lot 3595, Ilot
366

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23/08/2021 , et enregistrés au CEPICI le 08/09/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EKRA MOTORS » en abrégé « EKM »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire et à l'étranger :

• Vente et achat de véhicules, pièces détachées, automobiles

- Fournitures de bureau
- Informatique, logistiques
- Bâtiment travaux public
- Divers

Et pour la réalisation de l'objet social :

• L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;

• L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;

• La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;

• La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;

• Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,500,000 F CFA divisé en (300.0) Parts Sociales de Dix Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 300 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Abobo, Houphouët Boigny, Lot 3595, Ilot
366

Dirigeant(s) : M EKRA KOUASSI CHARLES (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-04093 du 29/09/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°26272/GTCA/RC/2021 du 29/09/2021

